



Assemblée générale

Distr. limitée
27 juin 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 187 de l'ordre du jour

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

**Bangladesh, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie,
France, Irlande, Jamaïque, Mali, Maurice, Norvège, Royaume-Uni de Grande-
Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Tunisie et Ukraine :**
projet de résolution

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Ayant examiné la recommandation qui figure dans la résolution 1358 (2001) du Conseil de sécurité¹,

Exprimant sa satisfaction des services efficaces et dévoués rendus à l'Organisation des Nations Unies par M. Kofi Annan pendant son premier mandat,

Nomme M. Kofi Annan Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un deuxième mandat, commençant le 1er janvier 2002 et se terminant le 31 décembre 2006.

¹ Voir A/55/999.